PROVINCE DE QUÉBEC

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE CHRIST-ROI

Procès-verbal de la session ordinaire
Jeudi, 26 septembre, 19 h 15
Local 202

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Christ-Roi tenue le jeudi, vingt-six septembre de l'an deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures quinze au local 202

PRÉSENCES

M^mes^
- ☐ Caroline Blanchet, parent
- ☒ Stéphanie Castonguay, parent
- ☐ Myriam Rivard, parent
- ☒ Isabelle Talbot, enseignante
- ☐ Mélody Moreau-Gauthier, soutien
- ☐ Catherine Périgny-Fortier, parent
- ☐ Josée Nolet, parent
- ☐ Annie Jolin, enseignante
- ☒ Nancy Thibodeau, enseignante substitut
- ☐ Jessica Lebel, enseignante substitut
- ☐ Manon Bizier, secrétaire

MM.
- ☒ Simon Gingras
- ☒ François Xavier Ngoko

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est atteint, monsieur Gingras, directeur, souhaite la bienvenue aux membres. Il est 20 h 06.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-1167-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Isabelle Talbot.

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 JUIN 2023

CE-1168-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Isabelle Talbot

QUE le procès-verbal de la réunion du 19 juin 2023 soit adopté.

ADOPTÉ.

INTERVENTION DE L'ASSEMBLÉE Aucune

CORRESPONDANCE Aucune

INFORMATION ET CONSULTATION

Autorisations de transmission de renseignements
Les parents doivent compléter l'autorisation de transmission de renseignements.

Nomination d'un (e) président(e) au conseil d'établissement
Stéphanie accepte de devenir présidente.

Nomination d'un représentant au comité de parents de la CSSH
Simon demandera à madame Castonguay si elle désire demeurer représentante au comité de parents pour cette année.

Nomination d'un substitut au représentant au comité de parents de la CSSH
Simon demandera à madame Rivard si elle désire demeurer substitut.

APPROBATION

Fonds à destination spéciale

CE-1169-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Nancy Thibodeau, que le reliquat engendré par le recours collectif pour le matériel didactique soit transféré dans le Fonds à destination spéciale – Fonds Ange Gardien Harricana et redistribué aux élèves répondants aux critères énumérés par monsieur Gingras.

APPROUVÉ.

Grille-matières

Monsieur Gingras nomme qu'il n'y a pas de modification à la grille-matières présentée en juin.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION La prochaine rencontre aura lieu le 20 novembre à 19 h.

ÉVALUATION La rencontre s'est bien déroulée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-1170-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de François Xavier Ngoko,

QUE l'assemblée soit levée. Il est 20 h 34.

ADOPTÉE.

Stéphanie Castonguay, présidente

Simon Gingras, secrétaire